LBARC1304

2015-2016

Conception architectonique

3.0 crédits	30.0 h	1q

Enseignants:	Lacour Marc ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Préalables :	-- Capacité de compréhension et d'expression en français -- Une bonne connaissance de l'histoire de l'architecture -- Compréhension des projections orthogonales : plan, coupe, élévation et des relations qu'ils entretiennent
Thèmes abordés :	Le but du cours est d'explorer au travers d'exemples concrets ce qui fait la spécificité de l'écriture de l'architecte dans l'expression du langage et de la mise en oeuvre des matériaux. Il s'agit d'apprécier la diversité des attitudes architecturales au regard des constantes auxquelles l'acte de bâtir est confronté dans sa mise en oeuvre et son expression. Thèmes : conception architectonique : -- approche d'une définition, -- architecture et construction un rapport essentiel, -- tectonique et poétique de la construction, -- convenance technicité et efficacité du système structure, -- de la matière à l'expression architecturale : la vérité constructive, -- nature et rôle du détail,-du concept au concret : l'idée et sa matérialisation, -- architecture et durabilité, -- vers une architectonique.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette activité, l'étudiant sera capable de : -- maîtriser le vocabulaire expressif de l'acte de l'architecte en distinguant architecture et construction -- dans les divers contextes de la production décrire quels sont les choix conceptuels qui ont induits les expressions architecturales -- comprendre l'évolution stylistique des éléments constitutifs -- à partir de l'étude de projets construits expliquer de manière argumentée les productions architecturales -- mettre en relation choix des matières ,le sens de leur usage et de leur expression poétique. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Autres infos :	Il s'agit d'une mineur obligatoire qui permet à l'étudiant de se forger une opinion personnelle sur le sens de la démarche de l'architecte.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3	-	